

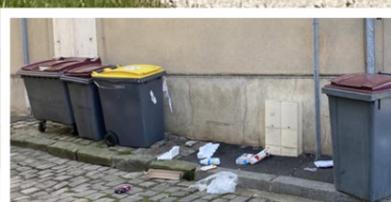
Hôpital : le CHSE Etampes-Dourdan en pleine extension



P2 / Retour sur le
Conseil municipal
de mercredi.



P5 / Le Maire soutient
les commerces
non-alimentaires.



P6 / Ordures ménagères :
la CAESE doit nous
accompagner.



P8 / Les Tulipes de l'Espoir
disponibles dès ce
vendredi 2 avril !

RETOUR SUR LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 31 mars, les élus du Conseil municipal avaient rendez-vous à la salle des fêtes à 18 h. Une séance qui s'est déroulée, conformément aux règles sanitaires, sans public avec retransmission en direct via le compte Facebook de la Ville. 12 points figuraient à l'ordre du jour dont l'approbation du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2021. Préalable incontournable au vote du budget primitif qui se tiendra le 14 avril, le débat d'orientations budgétaires (DOB) permet d'échanger sur les orientations budgétaires à privilégier pour la collectivité. Ce débat est conduit à partir d'un

Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) qui retrace l'exercice budgétaire précédent et précise les orientations pour l'année à venir. **Malgré la situation délicate héritée de l'équipe précédente, la Ville est résolue à se tourner vers l'avenir avec rigueur à court, moyen et long terme.** La limitation des moyens mis à sa disposition n'aura pas pour effet de la dissuader d'agir et d'investir immédiatement pour le futur de ses services et de sa population. D'ores et déjà, la remise en ordre des services, des procédures et des ventes immobilières réalisées par la précédente équipe est en marche.



10 M€ D'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES ÉTAMPOIS DONT 7,4 M€ DE NOUVELLES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS ENVISAGÉES

Orientations budgétaires 2021 Des priorités réaffirmées

Depuis l'été, l'équipe conduite par Franck Marlin est aux commandes. Le travail de ces derniers mois porte ses fruits. Quelques exemples des réalisations envisagées.

La sécurité : le fil rouge de l'année

- Les effectifs de la **Police municipale** seront renforcés dès 2021 avec la création de nouveaux postes, dont 2 sont déjà pourvus.
- De nouveaux services :
 - Extension des plages horaires sur le terrain.
 - Utilisation de drones pour gagner en efficacité.
 - Création en interne de brigades de proximité pour lutter contre toutes les formes d'incivilités.
 - Renforcement du système de vidéo-protection.



L'analyse du parc actuel des caméras de vidéo-surveillance sera conduite afin de le rénover et de l'étendre. Aux 90 caméras déjà positionnées viendront s'ajouter une centaine de nouveaux équipements sur la durée du mandat.

Répondre aux besoins des services et des usagers



- La plus grande partie des services fonctionnels de la mairie déménageront d'ici la fin de l'année 2021, pour intégrer la **Cité administrative** située au carrefour des Religieuses. L'aménagement de la première phase est chiffré dans un premier temps à 668 500 € TTC.
- L'acquisition à venir du bâtiment du **SIREDOM** situé rue de la Butte-Cordière va permettre une réinstallation rapide des **Services techniques** de la Ville dans des conditions permettant d'assumer pleinement le service public dû à la population.

Une Maison de quartier à la Croix-de-Vernailles



- L'**Espace Rosa-Parks** sera achevé cet été. 1,2 M€ sont inscrits en restes à réaliser.

Des services publics de qualité pour toutes les générations



- Cette année un effort conséquent est consenti en direction de la jeunesse avec la création du **SIJE**. Le Service Information Jeunesse d'Étampes. Animations, services au quotidien pour les **Aînés...** dès que les conditions sanitaires le permettront, l'objectif de la Ville est de tout mettre en place pour donner à toutes et tous la possibilité de retrouver le sourire et la joie de vivre ensemble.

Un bâtiment adapté pour les associations



- La réalisation en **R+2** du bâtiment du site de l'**ancien LEP Louis-Blériot**, est prévue cette année pour accueillir les **associations** qui quitteront le site de Waldeck-Rousseau.

Faire le maximum pour les écoles

- La réhabilitation de l'école **Jean-de-La-Fontaine** et la reconstruction de l'école maternelle **Louise-Michel** seront une priorité. Ces deux écoles touchées par des incendies fin 2020 feront l'objet d'un traitement adapté et prioritaire en liaison avec les indemnités des assurances.



- 70 000 € sont aussi prévus pour l'acquisition de mobiliers et d'équipements scolaires pour l'ensemble des structures de la Ville.

Qualité de vie & Urbanisme

- Le **PLU** élaboré et voté par l'ancienne équipe ayant été déféré par le Préfet au tribunal administratif, il convient de le retravailler. Cela passera par une nouvelle procédure de modification de droit commun. Une rencontre a eu lieu le 26 mars dernier avec les services de l'Etat qui se sont montrés très disponibles pour accompagner la Ville dans ses démarches.
- Les opérations prioritaires prévues notamment dans le cadre de l'**ANRU 2** (rénovation urbaine du quartier de Guinette) seront optimisées au service des habitants et dans un esprit permanent d'écoute et de dialogue. Des rencontres et des réunions d'information de la population concernée du quartier de Guinette seront organisées prochainement en collaboration avec Les Résidences Yvelines-Essonne.



Soutenir l'activité économique locale

- La reprise en main de la **galerie marchande** avec l'élaboration d'un projet d'installation d'un cabinet médical et paramédical avec de nombreux spécialistes et l'implantation de producteurs locaux et de produits du terroir au rez-de-chaussée est étudiée.

UN RECOURS À L'EMPRUNT MODÉRÉ

Si le recours à l'emprunt sera nécessaire pour financer les investissements en 2021, celui-ci sera limité à 3,4 M€ de sorte que la Ville puisse continuer son œuvre de désendettement choisie par la nouvelle équipe municipale.

LES ÉLUS AU SERVICE DES ÉTAMPOIS



Gilles Bayart,
adjoint au Maire en charge des Finances,

des Perspectives financières, des Nouvelles technologies et de la Commande publique.
« L'exercice budgétaire 2021 est particulièrement inédit. Il est impacté d'une part par la situation économique, sanitaire et sociale de la France bien entendu mais il subit également les conséquences des engagements et décisions antérieures. Au vu de cette situation, la Ville est résolue à mettre en œuvre les mesures correctives fortes qui lui permettront de retrouver un niveau d'épargne suffisant, pour engager les investissements nécessaires pour son avenir. Pour autant, il est clair que nous n'envisageons pas un instant de rehausser la fiscalité locale. Pour l'heure, le travail se concentre sur des actions concrètes pour tous. Étampois, comme agents communaux, en anticipant la sortie de crise sanitaire. Les actions et projets que nous soumettons au débat des orientations budgétaires vont dans ce sens. »

Le document PDF du ROB est disponible sur www.etampes.fr
> MA VILLE > Budget.

- 830 K€ (TAXE HABITATION)
- 500 K€ (AGGLOMÉRATION)
= 1,3 M€ DE MANQUE À GAGNER POUR LA VILLE CETTE ANNÉE !!!

UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE DÉMONTRÉE

- > **Maîtrise de la masse salariale.**
- > **Diminution des charges à caractère général** (analyse critique de chaque poste de dépenses).
- > **Optimisation des bases du foncier bâti.**
- > **Étampes Ville Capitale, membre de la CAESE** : renégociation du pacte fiscal et financier, retour à la prise en charge de la gestion des déchets sur le territoire communal (déchets ménagers, déchets verts, encombrants...).

- > **Elaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.**
- > **Recherche de recettes d'investissement supplémentaires** pour limiter le recours à l'emprunt.
- > **Gestion active de la dette** dans un contexte de taux très bas (diminuer le poids financier sur les épargnes).
- > **Mise en place d'une véritable politique patrimoniale** pour optimiser le foncier de la ville.

EN RÉSUMÉ

- **0 % = pas de hausse des taux de fiscalité locale en 2021.**
- Des équilibres financiers préservés.
- Une offre de services publics de qualité.

- **CCAS** : mise en place d'un véritable bouclier social pour accompagner les plus démunis et fragilisés par la COVID. Il est ainsi prévu de verser une subvention de 1 760 100 € au budget du CCAS.

Conclusion... En 2021, la Ville met en œuvre un ensemble de mesures visant à réduire l'impact financier des choix hasardeux observés en 2018-2019, et revenir à une situation beaucoup moins précaire.

LES AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Administration générale

→ Adhésion à la Légumerie L'Essonnienne

Le Département de l'Essonne et des communes essonniennes souhaitent procéder à la création d'une légumerie afin de transformer et conditionner des légumes et des fruits issus d'exploitations agricoles en circuits courts, en vue de faciliter l'approvisionnement de la restauration collective en produits frais. Un syndicat mixte ouvert a été créé en ce sens. La Ville souhaite y adhérer.

→ ANRU 2 à Guinette

Le quartier de Guinette fait l'objet du Programme National de Rénovation Urbaine. Le Conseil municipal avait autorisé le lancement de la consultation pour la passation d'une concession d'aménagement du projet de rénovation urbaine du quartier de Guinette par délibération du 26 juin 2019.

La délibération adoptée par le Conseil municipal dans sa séance du 15 juillet 2020, portant sur la création et la désignation des membres à la commission d'aménagement devait être complétée. Les élus ont approuvé la désignation de Marie-Claude Girardeau comme la personne habilitée à engager les discussions prévues à l'article R.300-9 du Code de l'urbanisme et à signer la concession.

→ Protection fonctionnelle pour le Maire

A la suite d'une série d'articles et de publications visant personnellement Franck Marlin en sa qualité de Maire, ces propos sont susceptibles de revêtir le caractère de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public au sens de l'article 29 alinéa 1^{er} et 31 alinéa 1^{er} de la loi du 29 juillet 1881. Franck Marlin envisage de déposer une plainte avec constitution de partie civile. Le Conseil municipal a adopté le rapport de présentation. Il a également constaté avoir

été pleinement informé de la teneur de la procédure pénale envisagée et de ses enjeux.

Politique de la Ville

→ Validation du projet social de la Croix-de-Vernailles

Le centre social de la Croix-de-Vernailles bénéficie d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, assorti d'une prestation « Animation collective familles ». Arrivé à son terme, le renouvellement de l'agrément a nécessité un travail d'évaluation de l'ancien projet et d'élaboration participative d'un nouveau autour du développement social local, de l'animation collective familles et de l'action en faveur de la jeunesse. Les élus ont approuvé le projet social 2021-2024 du centre social.

→ Convention avec le Centre Pompidou pour Un Jour, Une Œuvre

Le Centre National d'Art et de la Culture Georges-Pompidou propose à des établissements et collectivités territoriales d'Ile-de-France un évènement intitulé Un jour, une œuvre (voir p7). En cohérence avec sa politique culturelle, la Ville d'Étampes partage l'ambition de favoriser l'accès à l'art et la culture pour tous. Ce partenariat est conditionné à la signature d'une convention dont les termes ont été approuvés par les élus.

→ Convention Ville/Département pour la mise à disposition d'outils d'animations

Par le biais de sa médiathèque, le Conseil Départemental met gratuitement à disposition divers outils d'animations et d'expositions. La Ville d'Étampes et le Conseil départemental ont donc acté un partenariat, conditionné à la signature d'une convention pour une durée de 3 ans, dont les termes ont été approuvés.



Au Centre social Camille-Claudé le 31 mars, l'évènement Un jour, Une œuvre a permis à une centaine d'enfants de découvrir un tableau du Centre Pompidou avant de le reproduire en atelier (voir p. 7).

Jeunesse

→ Renouvellement du label BIJ en SIJ

Depuis sa création en 2004, le Bureau Information Jeunesse a fait l'objet de plusieurs conventions pour être labellisé et intégrer le réseau national d'information jeunesse. Le renouvellement du label BIJ pour 3 ans implique une nouvelle appellation SIJ (Service Information Jeunesse), pour lequel les élus ont émis un avis favorable.

Logement

→ Garantie d'emprunt à VILOGIA

La société VILOGIA SA a sollicité le Conseil municipal pour obtenir une garantie d'emprunt afin de financer la réhabilitation de 161 logements, avenue des Meuniers. En contrepartie, la société VILOGIA SA s'est engagée à réserver 3 logements pour la Ville en plus de ceux dont elle bénéficiait déjà.

→ Convention avec ADOMA

Le foyer de travailleurs migrants implanté dans la Zone industrielle SudEssor a fait l'objet d'un

plan impulsé par l'Etat en vue d'une transformation en résidences sociales. Après délibération, la Ville d'Étampes a accordé sa garantie pour le remboursement d'un emprunt souscrit par le gestionnaire, CDC HABITAT-ADOMA. En contrepartie, ADOMA s'engage à réserver 20% des logements à la Ville d'Étampes.

Ecoles

→ Gratuité de la restauration pour les enfants des écoles sinistrées

Fin décembre, les incendies des écoles maternelles Louise-Michel et Jean-de-La-Fontaine ont engendré un changement d'organisation, notamment en matière de restauration. Le Conseil a approuvé la gratuité du service de restauration scolaire pour les enfants des deux établissements jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021.

À NOTER

Ordre du jour, motions, votes...

Retrouvez le compte-rendu de séance sur www.etampes.fr > MA VILLE > Conseil municipal.



Du vendredi 2 au dimanche 11 avril

Rôti de veau
(noix, quasi, épaule)

16 €90
le kg

**Viande
origine
France**

NovoViande : rue des Heurte-Bise, ZAC Bois-Bourdon, 91150 Etampes.
Ouverture tous les jours de 9 h à 20 h non stop et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

TOUT PROVIENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015-2020 ET DE LA PRÉSIDENTIE DE FRANCK MARLIN



Le plateau de consultations externes achevé récemment, qui accueille actuellement le centre de vaccination à la Covid-19 et des consultations de chirurgie, est le dernier né des grands travaux du Centre Hospitalier Sud-Essonne (CHSE) décidé dans le cadre du projet d'établissement 2015-2020. Tout a démarré en 2015 lorsque Frank Marlin, député-maire d'Étampes à l'époque, était président du Conseil de surveillance de l'Hôpital. « Avoir un projet d'établissement permet d'établir un plan d'investissement, de faire des travaux, d'être accompagné par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Celui que l'on prépare et qui doit être voté début juillet par le Conseil de surveillance concerne la période 2021-2025. Il prévoit de gros investissements sur les deux sites, par le biais de partenariats avec des cliniques privées pour faire du site étampois un

médipôle d'excellence, ce que nous avons appelé un campus santé. Nous voyons l'importance vitale pour un hôpital d'avoir un projet d'établissement approuvé et voté par ses instances. Il y a les opportunités du Ségur de la santé qui s'offrent à nous. Il faut les saisir. Le maire d'Étampes est pleinement mobilisé dans le nouveau projet d'établissement, aux côtés du directeur, du président de la Commission Médicale d'Établissement et du président du Conseil de surveillance actuel. Et sur le précédent, l'action de Franck Marlin a été déterminante en tant que président du Conseil de surveillance. Il a été à l'écoute mais très ferme pour faire protéger les intérêts des 2 sites d'Étampes et de Dourdan », explique Christophe Misse, le directeur du CHSE.

« Le plateau de consultations, qui représente la première phase des travaux, est terminé. Il



Franck Marlin visitant avec le directeur du CHSE Christophe Misse le nouveau plateau de consultations externes.

est occupé pour une bonne part par le centre de vaccination qui occupe une aile presque complète du plateau de consultations. Et il y a une autre aile regroupant les consultations de chirurgie qui s'est installée récemment. Tous les chirurgiens font leurs consultations dans ce nouveau bâtiment. Beaucoup de consultations comme celles d'oncologie ou de médecine générale n'ont toujours pas déménagé du fait du centre de vaccination. En tout, nous avons 25 cabinets de consultations sur le plateau. Pour l'instant, une dizaine est consacrée à la vaccination à la Covid-19 et le reste, est dédié à la chirurgie. Les travaux d'agrandissement et d'embellissement qui sont réalisés sont très emblématiques de ce que l'on veut faire de l'hôpital. C'est non seulement le plateau de consultations, l'accueil mais aussi tout le service de réanimation surveillance continue qui va être

renové et restructuré. Le coût de ces travaux, pour le rez-de-chaussée atteint 15 millions d'euros et ce ne sont pas les seuls investissements qui ont été réalisés ces dernières années.

Rénovation de la maternité, et du plateau de consultations externes

C'est ce projet d'établissement qui a permis de générer tous les travaux qui ont suivi. Il y a eu un effet levier. Et si nous n'avions pas eu de projet, nous n'aurions pas eu de moyens pour réaliser ces investissements, notamment la rénovation de la maternité à Étampes, ou l'extension et le plateau de consultations externes dont nous avons pu poser la première pierre en janvier 2019 », conclut le directeur du CHSE.

Hôpital : 15 salles de repos aménagées grâce à la Région et l'association d'Anne Roumanoff

Une délégation a visité mardi 23 mars le site d'Étampes du Centre Hospitalier Sud-Essonne (CHSE), le centre de vaccination et tout particulièrement 3 salles de repos sur les 15 du CHSE qui ont profité des services de l'association d'Anne Roumanoff, Solidarité avec les soignants, une structure fondée en mars 2020 pour apporter, à l'origine, des protections au personnel hospitalier (masques, blouses...) et qui compte une cinquantaine de bénévoles.

Plusieurs élus étaient présents aux côtés de Valérie Péresse, présidente de la Région Ile-de-France : le Maire d'Étampes Franck Marlin, le maire de Dourdan Paolo De Carvalho, les conseillers régionaux Gérard Hébert et Jean-Philippe Dugoin-Clément. Une visite effectuée par le directeur du Centre Hospitalier Sud-Essonne Christophe Misse, le président du Conseil de surveillance Louis-Jean Marchina, ainsi que par le président de la Commission Médicale d'Établissement Jean-Charles Lorenzo. A plusieurs reprises, en rencontrant les soignants des différents services, Valérie Péresse a excusé l'absence d'Anne Roumanoff, qui avait été détectée positive à la Covid-19 la veille.



services ont reçu des dons de l'association et du Conseil régional. Il y a encore des dons qui arrivent comme des canapés, des frigos, des micro-ondes, des télévisions, des couverts, des mugs, des verres... », se réjouissait le directeur du CHSE, Christophe Misse.

« Le catalogue de l'association a été réalisé par Anne Roumanoff et ses équipes. Nous avons déjà équipé 381 salles de repos. L'association d'Anne a envoyé un questionnaire que l'on a validé ensemble aux hôpitaux pour savoir combien ils avaient de salles de repos à réaménager et déterminer leurs besoins. C'est Anne qui est à l'origine de l'idée. Elle veut de la qualité pour les cafetières et les micro-ondes, aussi pour les fauteuils massant qui sont sa spécialité. Il y a aussi de l'aromathérapie, les petites enceintes pour écouter de la musique ou de la luminothérapie pour les infirmières de nuit... Ce sont des toutes petites choses mais ça change tout. L'objectif, c'est le bien-être des soignants », expliquait Valérie Péresse.

Aromathérapie, luminothérapie, sièges massants...

« Sur les 2 sites d'Étampes et de Dourdan, nous avons aménagé 15 salles de pause. Tous les

COVID-19 : PLUS DE LITS EN RÉANIMATION

« Comme l'ensemble des établissements publics de santé et des établissements privés, sur instruction des autorités sanitaires et notamment de l'Agence Régionale de Santé, nous augmentons jeudi 1^{er} avril nos capacités de réanimation Covid à 17 lits. Actuellement, nous en avons 14 et ils sont pleins. Nous restons en médecine Covid à 32 lits. Nous sommes au palier 4 c'est-à-dire au maximum de nos capacités d'accueil de malades Covid. Nous avons dû déprogrammer sur les 2 sites de Dourdan et d'Étampes des activités non urgentes qui peuvent être reportées et notamment la chirurgie ambulatoire afin d'avoir les effectifs nécessaires en personnel pour faire fonctionner ces unités Covid. Nous avons moins déprogrammé qu'ailleurs car nous avons été sensible à trouver un équilibre entre la nécessité de faire fonctionner nos unités Covid, la priorité des priorités, mais aussi la nécessité de faire face à la demande de soins du non Covid notamment l'activité chirurgicale que l'on peut toujours accueillir en ambulatoire. Par ailleurs, nous allons tout faire sauf nécessité de service pour préserver les congés de printemps pour le personnel car les équipes sont très fatiguées. Enfin, nous avons débuté lundi la vaccination des plus de 70 ans avec le vaccin Pfizer/BioNTech. Il est possible de prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr ou en appelant le centre d'appel dédié au 01 60 80 60 60 », expliquait Christophe Misse, le directeur du Centre Hospitalier Sud-Essonne.

RÉSIDENCE CLAIREFONTAINE : POURSUITE DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La campagne de vaccination à la Covid-19 s'est poursuivie vendredi 26 mars à la Résidence Clairefontaine. Le 4 mars dernier, une équipe mobile du Centre Hospitalier Sud-Essonne, en accord avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de l'Essonne, avait vacciné 28 résidents d'une première injection. Ces 28 résidents ont reçu dans la matinée la deuxième injection du vaccin Pfizer/BioNTech et 23 autres Aînés ont quant à eux été concernés par leur première dose dans l'après-midi jusqu'à 17 h. « Je veux me protéger et je veux aussi protéger mes enfants et mes petits-enfants qui peuvent venir me voir. J'ai de la chance car ils habitent Étampes. J'ai tout de suite dit oui à la vaccination. J'ai une famille avec du personnel médical, infirmière et médecin qui m'ont conseillé



de me faire vacciner tout de suite pour me protéger moi et mes proches. Je n'ai eu aucun effet secondaire suite à la première injection », témoignait Michèle, 76 ans. Trois membres du personnel de la Résidence ont également été vaccinés.

Même SANS APPORT devenez PROPRIÉTAIRES !!!

Q.C.F.
CRÉDITS

quinou@qcf-credits.fr
www.qcf-credits-etampes.fr

Pensez à regrouper vos crédits
Nelly Quiniou et son équipe vous accueille pour tous vos projets de crédits.

Pensez à regrouper vos crédits et négocier vos assurances. Prêt immobilier, personnel, trésorerie, assurances emprunteurs, avance sur épargne salariale...

Ouvert du mardi au samedi.

Mardi au vendredi :
9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi :
9 h 30 à 16 h 30.

01 69 58 72 50

Fax : 01 69 58 72 35



Achat de collections de timbres

Vente de timbres via le site :

www.tbphilatelie.com

Thierry Beugnet

06 83 17 00 76

tbphilatelie@outlook.fr

FRANCK MARLIN PREND UN ARRÊTÉ POUR SOUTENIR LES COMMERCE NON-ALIMENTAIRES

Par arrêté du Maire du 26 mars 2021, afin de maintenir une égalité de traitement entre tous les commerces sur le territoire d'Étampes, les commerces autres qu'alimentaires implantés sur le territoire de la commune sont autorisés à débiller devant leur boutique sur le domaine public et à délivrer les commandes effectuées par leurs clients en « click & collect ». Ces dispositions étaient applicables à compter du samedi 27 mars. « J'ai voulu par cet arrêté défendre et soutenir les commerces non-alimentaires concernés par les dernières décisions gouvernementales



qui les ont obligés, à nouveau, comme en mars et novembre 2020, à baisser le rideau du jour au lendemain. C'est aussi pour venir en aide aux commerçants non-alimentaires de nos deux marchés hebdomadaires. Je connais de nombreux commerces non-alimentaires et dans leur très grande majorité, la fermeture les impacte très fortement. C'est aussi et surtout un acte de bon sens. Quelle différence entre le click and collect autorisé et mon arrêté ? Aucune. Le respect des contraintes sanitaires et des gestes barrières reste une obligation », explique Franck Marlin.

Ils témoignent :



Laurence Berlemont, gérante d'Equinoxe : « C'est une très bonne initiative de la part du Maire de vouloir défendre les commerces. Cela nous permet d'essayer de survivre. Samedi dernier, lors du marché, j'ai sorti des articles devant mon commerce. Je fais aussi du click and collect mais ça ne marche pas bien. Les clientes aiment bien venir en magasin essayer. Le fait d'avoir pu débiller samedi, c'est aussi prouver aux gens que l'on existe même s'il y en a beaucoup qui pensent à nous, qui savent très bien que c'est difficile pour nous. »



Martial Aderno, gérant de Chaussures Cérés : « On attendait que ça ! J'ai donc débiller juste devant mon commerce avec la possibilité pour mes clients d'essayer les chaussures. C'est impossible avec le click and collect. Ça représente dans les bons jours 15 % du chiffre d'affaires. J'ai recommencé ce mardi juste devant la porte de mon commerce avec du gel hydroalcoolique à disposition, un siège pour les clients et même un miroir. »



Michèle, cliente de Chaussures Cérés : « Je suis contente que cela soit ouvert juste devant la porte d'entrée du magasin. Je suis venue car j'ai entendu dire que le Maire d'Étampes autorisait à faire ça. C'est bien. J'ai besoin d'une paire de chaussures. Je ne suis pas une adepte du click and collect. Et les chaussures, je préfère les essayer avant de les acheter. Elles me plaisent vraiment bien. Je suis très contente. »



Maria, cliente du marché : « Je ne trouve pas normal que l'on ferme les commerces non-alimentaires. Il faut les laisser travailler, le Maire à raison. Sur le marché, nous sommes à l'air libre, il y a du gel hydroalcoolique à notre disposition, on porte les masques, nous respectons les gestes barrières. Il ne faut pas exagérer. »



Maurice, commerçant dans le vestimentaire sur les marchés : « Je dis merci à Monsieur Marlin d'avoir pris cet arrêté qui nous permet de travailler. C'est quasiment la seule commune où l'on peut encore travailler en Essonne. Notre clientèle habituelle, pour beaucoup des personnes âgées, restent à la maison. Pourtant le marché est bien sécurisé. Il n'y a pas de soucis. »



Stéphane, commerçant dans le vestimentaire sur les marchés : « Cet arrêté pris pour laisser les commerces non-alimentaires ouverts est une bonne chose. On se sent compris, cela fait du bien, merci Monsieur le Maire. Cela nous permet de travailler, sinon on reste à la maison et on broie du noir. A l'air libre, il est dit que le virus se propage moins alors pourquoi nous empêcher de travailler ? On fait tout de même la même profession que ceux qui travaillent dans l'alimentaire ! »

LES ÉLUS AU SERVICE DES ÉTAMPOIS

Mehdi Mejeri, délégué du Maire en charge des Commerces, de l'Artisanat, de l'Attractivité du Centre-Ville et du dispositif Action Cœur de Ville.



« La Ville avance, la Ville a besoin de tous »

« La Ville est et sera toujours aux côtés de ses commerçants et artisans pour les soutenir dans cette période particulièrement difficile. L'arrêté pris par le maire vendredi 26 mars va dans le sens de nos engagements. Et nous devons relever ces épreuves tous ensemble. En temps de crise, il faut rester soudé, se fédérer pour relever les défis du moment et ceux à venir. Et pour cela nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour insuffler, stimuler l'économie et améliorer la dynamique commerciale dans notre belle cité royale. Il y a des projets en cours bien concrets. Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, nous avons franchi une étape importante en recrutant un manager de Centre-Ville. Son profil de poste est très étendu. En premier lieu, il va être l'interlocuteur privilégié des commerçants et artisans en les accompagnant au quotidien dans leurs démarches, dans la mise en place d'animations commerciales. Il définira et mènera des actions majeures de promotion et aura à charge d'élaborer un plan et une stratégie commerciale pour redynamiser le Centre-Ville. A travers le comité consultatif du commerce, composé d'élus, de partenaires économiques, de commerçants et artisans de la ville, nous envisageons aussi la création d'une assemblée représentative des commerçants. Pour cela nous avons besoin de l'implication de chacun : toutes les idées et les bonnes énergies sont les bienvenues. Comme le dit le maire « La Ville avance, la Ville a besoin de tous. »



CHOCOLATS DE PÂQUES : LES PÂTISSIERS, CHOCOLATIERS, CONFISEURS ONT MIS LE PAQUET

Le talent et la créativité des boulangers-pâtisseries éveillent nos sens gourmands et en cette période de restrictions liées au virus, les petites douceurs sont les bienvenues pour nous apporter du réconfort.

Et, il n'y a pas que les enfants qui attendent avec impatience les cloches, œufs, poules, lapins et... autres sujets en chocolats. Les adultes sont au rendez-vous. Lundi dernier, une sémiante sexagénaire regardait les sujets en chocolat dans une boutique. « Il y a tellement de choix que j'hésite », déclarait-elle. « J'adore fêter Pâques. Il y a deux ans, j'organisais avec mes enfants et mes petits-enfants une petite chasse au trésor dans mon jardin. On riait beaucoup. Depuis qu'il y a le virus, on ne le fait plus. Mais on s'offre toujours des chocolats. Et, là je trouve que mon boulanger-pâtisseries fait vraiment fort. Il a un choix formidable et que c'est beau ! Tout donne envie. » Dans la boutique, garnie comme un œuf, on trouve les traditionnelles cloches, des œufs, un magnifique coq de près de 30 cm de hauteur avec

des couleurs éclatantes, des poulettes bien rondes, des lapins, des agneaux, des canetons, des chevaux... et même un soulier ! Trois boulangeries-pâtisseries de la Ville ont aussi lancé un concours pour remporter un sujet géant en chocolat. A la boulangerie Sanchez à Saint-Martin, il s'agit de découvrir le poids d'une cloche et sa garniture « Le tout pèse entre 3,500 kg et 4,500 kg », précise Virginie, la boulangère. Au Petit Saint-Pierre, une énorme poule et son panier garni est en jeu. Nathalie, la gérante distribue également gratuitement des dessins à colorier aux enfants avec une mini boîte de crayon de couleur. A la Maison Pavard, c'est un magnifique hippopotame aux trois chocolats qui est à gagner. « Il fait entre 2,5kg et 4,5kg », souffle Sabrina entre deux clients. Dans chaque boulangerie-pâtisseries-chocolaterie, les professionnels le disent et le répètent : « Ici, tout est fait maison avec du chocolat 100 % beurre de cacao ». Alors si vous voulez du beau et du bon, allez leur rendre visite !



Boulangerie Saint-Martin
77, rue Saint-Martin
01 64 94 16 84



Aux Délices d'Étampes Maison
Desauty 22, rue du Haut-Pavé
01 64 94 97 01



Maison Pavard
15, rue Sainte-Croix
01 64 94 46 64



Boulangerie Notre-Dame
Au Bon Vieux Temps
45, rue de la République
01 64 94 00 51



Le Fournil d'Autrefois
85, rue de la République
01 69 78 00 46



Le Fournil d'Autrefois
40, avenue de Paris
01 69 78 00 46



Le Petit Saint-Pierre
187, rue de la République
01 78 83 57 26



Aux Petits Macarons
1, avenue de la Libération
01 64 94 01 66

NEDELLEC-RIVIÈRE FLEURISTE : UNE TOMBOLA POUR LE 125^E ANNIVERSAIRE



Avant même d'entrer dans la jolie boutique, les clients peuvent entrevoir sur la devanture l'inscription « Nedellec-Rivière Maître artisan fleuriste, Maison familiale depuis 1896. » Soit 125 ans de savoir-faire, d'excellence, de créativité, de qualité, de proximité. Depuis 1896, 4 générations se sont succédé : Héloïse et Alphonse Rigault (1896-1930) ; Léa et Paul Rigault (1930-1960) ; Colette et Ernest Nedellec (1960-1990) ; Brigitte et Philippe Rivière depuis 1990. « Pendant 125 ans il y a eu de petits et grands changements au sein de l'établissement mais toujours la même passion : celle de nos clients. Depuis nos débuts, le métier a beaucoup évolué. Aujourd'hui, notre vraie force, c'est notre touche personnelle, notre savoir-faire et l'amour du travail bien fait. Et nous avons toujours souhaité privilégier la production locale. » Les clients, fidèles et variés, ne s'y trompent pas. Et pour les remercier, Brigitte et Philippe comptent bien marquer ce 125^e anniversaire : « Pour tout achat les vendredi 9 et samedi 10 avril, il y aura un petit cadeau pour chaque client. Nous remettrons également un coupon pour notre tombola. Il y aura 10 lots à gagner : 1^{er} prix un repas gastronomique pour 2 personnes au Bouche à Oreille à Boutervilliers, 6 bons d'achat d'une valeur de 80 € chez : Paul&Lola, Euphémie Boutique, Equinoxe, Intercaves, La Galette bretonne, Lib et Lule (à Etréchy), 3 bouquets d'une valeur de 30 €. Le tirage au sort sera effectué en direct, sur notre page Facebook dimanche 11 avril, à midi. »

1, avenue Théodore-Charpentier. Tél. : 01 64 94 62 59. Site : nedellecriviere.com.

LE MAIRE D'ÉTAMPES PERSISTE ET SIGNE : « OUI, M. LE PRÉSIDENT DE LA CAESE, VOUS SUPPRIMEZ UN SERVICE AUX ÉTAMPOIS »

« Je le maintiens : la CAESE abandonne bien Étampes en ce qui concerne la propreté de la Ville », réaffirme avec détermination Franck Marlin, le Maire d'Étampes.

« Des courriers adressés à l'ancien maire sans tenir compte de mon élection en juillet dernier »

« Dans son communiqué, la CAESE omet volontairement certains faits. Certes des courriers ont été adressés à la Ville mais ont tous été rédigés entre juin 2019 et février 2020. Ils ont donc été adressés à mon prédécesseur, M. Bernard Laplace. Il avait pris la décision, en accord avec le président de l'Agglomération, suite aux remarques formulées par Madame la Sous-Préfète, de renouveler la convention pour 2020 dans une moindre ampleur financière. Il n'a jamais été question de la supprimer totalement. Nous avons le courrier qui en fait foi. Puisque l'équipe municipale a changé en juillet 2020, il aurait été normal d'organiser une réunion avec les nouveaux élus concernés pour discuter du renouvellement de cette convention pour 2021 plutôt que d'y mettre

fin brutalement sans concertation. Les élus d'Étampes sont toujours présents aux conseils municipaux et dans les commissions », souligne le Maire d'Étampes Franck Marlin.

« La CAESE ne fait pas son travail de communication comme elle s'y était engagée »

« Comment une communauté d'agglomération peut-elle prendre une décision importante concernant les finances d'une commune sans que les élus de cette commune aient pu discuter du bien-fondé de ce sujet ? Comment une collectivité censée être au plus proche de ses administrés peut-elle arrêter subitement un service essentiel, sans la moindre information auprès des Étampoises ? Compétente en matière de déchets, la CAESE ne fait pas son travail en communication. La Ville d'Étampes a déjà dû se substituer à la collectivité pour éditer et distribuer



elle-même des informations concernant la collecte des déchets. Le président de la CAESE dit qu'il n'est pas anti-Étampes. Les exemples qui prouvent le contraire sont pourtant nombreux. On ne reconnaît plus à Étampes sa place de Ville centre, capitale du Sud-Essonne. Pour notre part, nous voulons simplement que l'agglomération nous rende notre juste place au sein du territoire sans mépris et avec respect », conclut Franck Marlin.

Comité consultatif des cultes : de la parole aux actes

« Durant mes précédents mandats, je réunissais déjà régulièrement des représentants des différentes religions autour d'événements particuliers. Mais j'ai voulu aller plus loin en créant un Comité consultatif des cultes, afin d'encourager le dialogue local entre les différentes religions reconnues par l'État, et d'œuvrer ainsi à la cohésion sociale et culturelle dans le cadre des valeurs de la République. »

Le Maire d'Étampes avait affiché sa volonté dès sa prise de mandat l'été dernier. Après une délibération en Conseil municipal le 16 décembre 2020, Franck Marlin est passé de la

parole aux actes. Le Comité consultatif des cultes a été installé officiellement mardi 30 mars lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville. Autour du Maire et de ses Adjoints Marie-Claude Girardeau, Fouad El M'Khanter et Sana Aabibou, 4 représentants des principales instances répertoriées dans la commune étaient conviés : Delphine Tokar (Association Communautaire Juive du Sud-Essonne) ; Samir Benazza (Association Culturelle Musulmane du Sud de l'Essonne) ; Philippe Hamon (Temple Protestant) ; John Mc Lellan (Secteur pastoral de Saint-

Michel-de-Beauce-Étampes). Une séance au cours de laquelle des échanges constructifs ont déjà porté leurs fruits, comme le soulignait le Maire : « On peut ainsi répondre à des questions précises ou travailler sur des dossiers très concrets, concernant par exemple les cimetières ou les cérémonies religieuses. Cela permet également de mieux se connaître, de donner du sens au vivre ensemble. Je coordonne le tout, pour apporter de la cohésion à ceux qui représentent le culte. Tout cela bien sûr dans le respect d'un principe qui m'est très cher : la laïcité. Il est impor-

tant d'offrir aux religions l'occasion de communiquer, de les associer à la vie locale, au quotidien des Étampoises. Il s'agit aussi de partager ensemble, d'être unis face à des moments plus difficiles, comme cela avait été le cas à la suite d'attentats ces dernières années. Le but premier est de mieux se connaître, de mieux se comprendre, pour bien vivre ensemble. On a encore beaucoup de chemin à faire ensemble. Le cadre se veut volontairement souple, mais nous nous réunirons tout de même au minimum tous les 3 mois. La prochaine rencontre devrait se dérouler en juin. »

INFOS MUNICIPALES

• Pharmacies des garde

Dimanche 4 avril : PHARMACIE AGIN : 87, rue Étienne-Laurent, à Pussay.

Lundi 5 avril : PHARMACIE DU DOMAINE : 8, place de la Commune de Paris, à Itteville.

• Menu des enfants

Lundi 5 : Férié. **Mardi 6 : repas végétarien** : crêpes au fromage, omelette, gratinée de légumes, Vache qui rit, fruit. **Mercredi 7** : céleri rémoulade, poisson sauce dieppoise, épinards et pommes

de terre, fromage blanc, ananas bio. **Judi 8** : carottes râpées, ravioli au bœuf, yaourt aromatisé, galette bretonne bio. **Vendredi 9** : concombres sauce bulgare, nuggets de poisson, chou-fleur et brocolis, fromage, crème dessert.

Inidjel ; 22/03 : Acyl Et-Taib ; Diego Paris Dumoulin ; 23/03 : Naëlle Lopez Tirvassen ; 24/03 : Idris Bettini.

• Ils nous ont quittés

Le 19/03 : Jean Claude Poulard, 82 ans ; 23/03 : Gisèle Bretonnet née Guérin, 87 ans.

ÉTAT CIVIL

• Bienvenue à

Le 19/03 : Swann Gournet ; 20/03 : Noam

LIBRE EXPRESSION

ENSEMBLE ON FAIT TELLEMENT PLUS

Nos commerçants ne seront pas les boucs-émissaires de la faillite de l'Etat

L'arrêté municipal du 26 mars autorisant les marchés mixtes et le déballage sur le domaine public des commerces autres qu'alimentaires ne constitue en aucun cas un acte de désobéissance civile. Il visait à rétablir l'égalité de traitement entre les secteurs d'activité face à une décision incohérente et arbitraire, alors que le maintien des exposants non-alimentaires était autorisé dans d'autres départements franciliens.

Nous refusons vigoureusement que nos commerçants, sédentaires comme ambulants, exemplaires dans l'application des protocoles sanitaires en vigueur, deviennent les boucs-émissaires de l'incompétence caractérisant la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement.

L'ensemble de nos commerces sont indispensables et essentiels. Il est donc fondamental de traduire ce soutien indéfectible à leur endroit en actes concrets.

Franck MARLIN et la liste « Ensemble, on fait tellement plus »

ETAMPES EN COMMUN

LA LAÏCITÉ AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ.

La laïcité est le moyen législatif qui permet d'atteindre la liberté parce qu'elle définit fondamentalement la liberté de conscience. Cette liberté de conscience est la conséquence de la neutralité de l'Etat qui permet l'égalité entre les citoyens indépendamment de leurs convictions religieuses ou athéisme. Elle est enfin l'expression de la fraternité républicaine où les identités individuelles ne peuvent se réduire à des appartenances confessionnelles. Il nous paraît nécessaire de rappeler que le tryptique républicain « Liberté, Egalité, Fraternité » est inscrit dans la Constitution et sa modification n'est pas de la compétence du Maire. D'ailleurs, qui peut croire que l'ajout d'un mot sur un panneau fait vivre l'esprit de la loi dans notre quotidien ? À ne pas en douter, la ville n'échappera pas à un recours des autorités devant le tribunal administratif.

Mathieu HILLAIRES, Aline GARNIER, Maxime MARCELIN, Camille BINET-DEZERT, Jacques CORBEL.
<http://www.etampesencommun.fr> @: contact@etampesencommun.fr

UNE EQUIPE S'ENGAGE POUR ETAMPES

Poisson d'avril : M Marlin est maire depuis 25 ans mais le bilan financier de la ville n'est pas le sien.

Mercredi soir, la majorité municipale aura probablement présenté, en conseil, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour 2021. L'étude des documents tels que reçus en commission nous amènera à voter CONTRE ce ROB qui manque d'ambition et de vision. Nous y reviendrons.

Des pages pleines sont dédiées à blâmer les choix de l'équipe municipale précédente. Rappelons-le avec instance qu'un nombre non négligeable d'adjoints et de délégués actuels en faisaient déjà partie et ont voté oui à toutes les décisions remises en cause. Certains sont aux côtés du maire depuis 1995.

Le déni de responsabilité est inquiétant, tout comme de faire reposer nos malheurs sur la CAESE (communauté d'agglomération) pour laquelle le Maire devrait plutôt occuper son siège de 1^{er} vice-président, toujours vide, et défendre nos intérêts efficacement plutôt que d'accuser très souvent à tort.

Clotilde Douard, Tarik Meziane et Isabelle Tran Quoc Hung
Email : eeetampes@protonmail.com

Retrouvez
Étampes info
en couleur

chaque jeudi soir

→ sur le site de la Ville : www.etampes.fr
ou en vous inscrivant à la newsletter (formulaire disponible en bas de la page d'accueil du site www.etampes.fr).



N° 1215

Hebdomadaire municipal de la Ville d'Étampes

N° ISSN 1245-1355

Tél. : 01 69 92 12 92

Fax : 01 69 92 12 88

Courriel : communication@mairie-etampes.fr

Directeur de la publication : Manuel Belliard

Directrice de la Rédaction et Webmaster : Christine Martin

Rédaction-photos : Christine Fougereux-Léger, Benjamin Paschal, Mathieu Roulleau

Maquettiste : Murielle Kusy-Broudieu

Secrétariat : Tiphany Vergne

Publicité : Service Communication

Impression : Groupe Prenant
ETAMPES info est imprimé sur papier recyclé et recyclable.



À jeter dans le conteneur adapté.

Retrouvez-nous sur Internet et les réseaux sociaux :

@ www.etampes.fr

f Facebook : [MairieEtampes](https://www.facebook.com/MairieEtampes)

t Twitter : [@MairieEtampes](https://twitter.com/MairieEtampes)

i Instagram : [@mairieetampes](https://www.instagram.com/mairieetampes)

UN JOUR, UNE ŒUVRE ET 100 JEUNES SENSIBILISÉS À L'ART MODERNE

Journée événement au Centre social Camille-Claudiel mercredi 31 mars. Une œuvre des collections du Centre Pompidou élysait domicile le temps d'une journée dans la Maison de quartier Saint-Michel grâce au dispositif **Un Jour, Une Œuvre**. Le tableau *Le Roi de Rien*, réalisé par l'artiste Jean-Michel Alberola entre 1993 et 2004 a été présenté à une centaine de jeunes Étampois, qui ont également pu profiter des explications d'une conférencière et d'ateliers ludiques pour se familiariser avec l'art moderne.



Un impressionnant dispositif était mis en place tôt dans la matinée pour procéder au transfert éphémère de l'œuvre. Une fois installé dans la salle principale de la structure, le tableau s'intégrait parfaitement dans son environnement provisoire. En présence de Marie-Claude Girardeau, 1^{re} adjointe au Maire en charge notamment de l'Éducation, de l'Enfance et de la Culture, les premiers enfants de l'accueil de loisirs de la Croix-de-Vernailles prenaient place en fin de matinée pour écouter la conférencière Cristina Oliosi. A l'écoute, curieux et quelque peu impressionnés, les jeunes ont posé des questions et échangé sur leur ressenti.

Dans un 2^e temps, les enfants étaient conviés à participer à des ateliers dans 2 salles distinctes pour respecter les distances de sécurité. Avec les conseils avisés de deux médiateurs culturels, ils ont reproduit l'œuvre, assemblant formes et couleurs avec habileté. Jusqu'en fin d'après-midi, différents groupes se sont succédé, soit une centaine d'enfants fréquentant les accueils de loisirs de la Ville, Le Programme de Réussite Éducative ou du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Une belle réussite en tous points. Les membres du Musée ont d'ailleurs tenu à remercier les agents du Centre social pour leur dynamisme et leur disponibilité. Un court reportage vidéo de l'événement est également à disposition sur la page Facebook Mairie Étampes.



FRANCE ADOT 91 20 ans de militantisme pour la vie

Pour fêter les 20 ans de l'association, France Adot 91 va planter 20 arbres de vie sur l'ensemble du département de l'Essonne. Un beau symbole fort pour remercier les donateurs et leurs proches. L'Étamnoise Vivette Hirsch préside l'association départementale depuis 2001. « J'étais auparavant active au sein de l'association France ADOT 75 et auprès de l'association les Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose. L'idée de créer une antenne de la Fédération Nationale France Adot en Essonne est venue suite à une escale à Étampes d'une douzaine de sportifs transplantés qui effectuaient un rallye entre Bruxelles et Lisbonne. Nous les avons accueillis avec le maire Franck Marlin et nous avons planté un arbre de vie en l'honneur des familles de donateurs près du rond-point du Petit-Caporal. Depuis cette date nous avons « grandi » tout comme le conifère planté qui fait aujourd'hui plusieurs dizaines de mètres. Et nous continuons à nous développer », déclare Vivette Hirsch, qui en 1979, a pris la décision de faire don d'un rein à l'un de ses proches. « Faire un don d'organe, c'est permettre de prolonger la vie des autres, notamment des enfants. 25 000 personnes sont dans l'attente d'un don d'organe et seulement près de 6 000 greffes, tout organes confondus, sont effectuées par an. Il y a un réel besoin de donateurs », ajoute Vivette Hirsch.



Se positionner durant son vivant

Mais comment faire connaître son intention d'être donneur ? « En France, la loi indique que nous sommes tous présumés donateurs, c'est-à-dire donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé. Mais parler du don d'organe de son vivant avec les proches est la meilleure solution. En effet, pour les familles de donateurs, si l'on n'a jamais abordé le sujet du don d'organes avec le défunt, la terrible épreuve du deuil se double de la lourde responsabilité de prendre la décision à sa place. C'est pourquoi nous organisons de nombreux forums pour sensibiliser les personnes, notamment les jeunes sur le don d'organes et de tissus. Il faut en effet chasser les peurs et les idées reçues, notamment concernant le don de moelle osseuse. Il existe 2 modes de prélèvement des cellules de la moelle osseuse : dans les os du bassin et dans le sang. C'est le médecin greffeur qui, dans l'intérêt du malade, propose le recueil le plus approprié. Et dans 75 % des cas, le don de cellules de la moelle osseuse se fait par prélèvement sanguin », conclut Vivette Hirsch. **Pour tous renseignements : 06 60 40 77 70** France Adot 91 <https://www.franceadot.org/adot-departementales/adot-91/>

CONTRAT DE GARANTIES



by CAFPI



5 ENGAGEMENTS AU SERVICE DU FINANCEMENT DE VOTRE PROJET

À DÉCOUVRIR DANS VOTRE AGENCE

CAFPI 50 ANS EXPERT EN CRÉDITS

À ÉTAMPES, 26 rue Saint-Martin
01 69 78 00 00 - etampes@cafpi.fr

ÉTUDE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

CRÉDIT IMMO • REGROUPEMENT DE CRÉDITS • CRÉDIT PRO
CRÉDIT INTERNATIONAL • ASSURANCE EMPRUNTEUR • CRÉDIT CONSO

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. * Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. ** Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt ; s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. » CAFPI S.A., siège social : 28, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RCI0B N° 57437750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Crédit photo : WAYHOME studio / Shutterstock

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
PVC • BOIS • ALU • MIXTE
Un spécialiste près de chez vous

MENUISERIE M.T.C.
Depuis plus de **25 ans** à votre service

PRÉPAREZ L'ÉTÉ PENDANT LE MOIS D'AVRIL

-15%*
SUR TOUTE LA GAMME MOUSTOUAIRES

Garantie 10 ans
Discontinue

LA BOUTIQUE DU MENUISIER D'ETAMPES VOUS PROPOSE
FENÊTRES, PORTES FENÊTRES, PORTES D'ENTRÉE, COULISSANTS, PORTES DE GARAGE, VOILETS BATTANTS ET ROULANTS, PORTAILS, CLÔTURES, GARDE CORPS, PERGOLAS...

Siège et Exposition : 31, avenue des Grenots - ZI - ÉTAMPES
01 60 80 07 94 - Mail : contact@mtc91.fr
* Sur la fourniture.

DEVIS GRATUIT
RCE
QUALIBAT
FABRICATION FRANÇAISE

demeco DÉMÉNAGEMENT
0 801 902 391 Service à domicile

demeco DEVIS GRATUIT

50 ANS D'EXCELLENCE
Depuis 1965

83, rue de la République - 91150 ÉTAMPES
0 801 902 391
comm.demena@orange.fr

LES TULIPES DE L'ESPOIR EN VENTE DÈS LE 2 AVRIL

« Depuis lundi 29 mars, près de 50 bénévoles sont mobilisés pour récolter et constituer les bouquets pour la 18^e opération des Tulipes de l'Espoir. Nous serons également sur le pont dès le 2 avril pour la vente », assure le président du Rotary Club d'Étampes, Jean-Pierre Mériaud. « L'enthousiasme et la motivation sont d'autant plus perceptibles après une édition 2020 très frustrante, la 1^{re} année sans récolte depuis la création de l'évènement par Michel Batard en 2004 en raison de la situation sanitaire. Grâce aux fonds récoltés, nous financerons nos causes traditionnelles, notamment pour assurer le fonctionnement de la Halte Répît Alzheimer. Nous finaliserons également cette année notre projet pour financer un chien guide, qui pourra assister une personne déficiente visuelle. Pour cela, nous comptons une nouvelle fois sur les Sud-Essoniens pour répondre présent dès vendredi 2 et samedi 3 avril pour la vente de nos Tulipes dans les hypermarchés d'Étampes Carrefour et Centre E.Leclerc, sur le marché du Centre-Ville samedi et à Intermarché d'Etréchy (et les 9 et 10 avril si tout n'a pas été vendu). »



LA COOPÉRATIVE ILE-DE-FRANCE RECRUTE

La Coopérative recherche des saisonniers pour la période estivale. L'occasion de découvrir l'univers de la moisson en participant à l'accueil des agriculteurs durant cette période de collecte des céréales. Différents sites d'affectation sont possibles : Bois-Herpin, Chauffour, Champmotteux, Plessis-Saint-Benoît, Trouvilliers, Guéherville/Orsonville et Méréville. Si vous êtes majeur, véhiculé, disponible pour une période minimale de 3 semaines (avec possibilité de prolongation suivant la météo), dynamique et rigoureux, vous pouvez adresser votre CV à : claire.anjubault@idsud.com.

OBTENEZ GRATUITEMENT UN COMPOSTEUR APRÈS LA FORMATION "TOUS AU COMPOST !"

Le compostage permet de valoriser les déchets organiques (épluchures, marc de café, tonte d'herbe etc), afin d'obtenir un amendement naturel pour nourrir les plantes tout en réduisant les ordures ménagères de 30 % ! A l'occasion de la Quinzaine du Compostage (du 27 mars au 10 avril), la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne reprend ses formations compostage avec une première date le 7 avril prochain, à 18 h 30 ! Ces formations sont la condition sine qua non pour obtenir un composteur et un bio-seau gratuits, à récupérer ensuite aux Services Techniques Municipaux (19, rue Reverseleux). Au vu du contexte sanitaire, les formations auront lieu en visio-conférence. Une présentation de 40 minutes sera suivie d'un temps d'échanges pour répondre à vos questions.



Inscription : envoyer votre nom, prénom, adresse postale, email et numéro de téléphone à environnement@caese.fr. Prochaines sessions les 5 mai et 15 juin à 18 h 30.

MÉTÉO DU WEEK-END

Samedi 3 avril



S^t Richard
Matin : 3°
Après-midi : 13°

Dimanche 4 avril



S^t Isidore
Matin : 2°
Après-midi : 14°

Lundi 5 avril



S^{te} Irène
Matin : 2°
Après-midi : 8°

Retrouvez chaque lundi les photos de la semaine passée sur www.etampes.fr > Galerie

LA VILLE MET DES ATTESTATIONS À DISPOSITON

Des formulaires sont disponibles aux Affaires générales (01 69 92 68 00), au service des Personnes retraitées (01 64 94 55 72) et au Cabinet du Maire (01 69 92 68 97). Pour rappel, tout déplacement de personne hors de son domicile est interdit de 19 h à 6 h à l'exception des déplacements autorisés (listés sur l'attestation ci-dessous). L'attestation (et ses mises à jour) est aussi disponible en ligne sur www.etampes.fr > rubrique : Actualités.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE DURANT LES HORAIRES DE COUVRE-FEU (entre 19 h et 6 h)

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Activité professionnelle, enseignement et formation**
Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés ;
- 2. Consultations et soins**
Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé ;
- 3. Motif familial impérieux, personnes vulnérables ou précaires ou gardes d'enfants**
Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants ;
- 4. Situation de handicap**
Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant ;
- 5. Convocation judiciaire ou administrative**
Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, déplacements pour se rendre chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance ;
- 6. Mission d'intérêt général**
Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ;
- 7. Déplacements de transit et longue distance**
Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances ;
- 8. Animaux de compagnie**
Déplacements brefs dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie ;

Fait à :

Le :, à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :



HOROSCOPE de la semaine

- BÉLIER** 21 mars - 20 avril
Vous serez conquérant et votre charme sera irrésistible !
- LION** 23 juillet - 23 août
Vous devriez faire un peu de relaxation pour réduire la pression qui pèse sur vos épaules.
- SAGITTAIRE** 22 novembre - 21 décembre
Des changements de dernière minute risquent de bouleverser vos plans.
- TAUREAU** 21 avril - 20 mai
Inutile de faire preuve d'impatience car votre situation stagnera.
- VIERGE** 24 août - 22 septembre
Les amours et les sentiments seront en pleine expansion.
- CAPRICORNE** 22 décembre - 19 janvier
Vous aurez envie de légèreté et les astres vous combleront.
- GÉMEAUX** 21 mai - 21 juin
Les changements espérés arriveront bientôt. Tout marchera comme sur des roulettes.
- BALANCE** 23 septembre - 22 octobre
Ce devrait être une semaine idéale. Le climat astral est bénéfique.
- VERSEAU** 20 janvier - 19 février
Grâce à vos efforts, votre équilibre budgétaire reste stable.
- CANCER** 22 juin - 22 juillet
Vous aurez la sagesse d'adopter un comportement raisonnable côté finances.
- SCORPION** 23 octobre - 21 novembre
Vous aurez le cœur à faire des surprises à votre entourage.
- POISSONS** 20 février - 20 mars
Ne relâchez pas votre attention pour préserver vos acquis.